

**Assemblée générale**

Distr. générale
25 juin 2001
Français
Original: russe

Assemblée générale**Cinquante-sixième session**

Points 37, 40, 132 et 197 de la liste préliminaire*

Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations**Culture de paix****Questions relatives aux droits de l'homme****Mesures visant à éliminer le terrorisme international****Lettre datée du 20 juin 2001, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un Appel adressé par les chefs d'État des pays membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) aux peuples des États membres de la Communauté et à l'opinion mondiale, à l'occasion du soixantième anniversaire du début de la Grande guerre patriotique, texte adopté lors de la réunion du Conseil des chefs d'État de la CEI tenue le 1er juin 2001 à Minsk (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 37, 40, 132 et 179 de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) A. **Lapstenak**

* A/56/50.

**Annexe à la lettre datée du 20 juin 2001, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Bélarus auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Appel adressé par les chefs d'État des pays membres
de la Communauté d'États indépendants (CEI)
aux peuples des États membres de la Communauté et
à l'opinion mondiale, à l'occasion du soixantième anniversaire
du début de la Grande guerre patriotique**

Le 22 juin marque le soixantième anniversaire du début de la Grande guerre patriotique, la plus sanglante et la plus destructrice non seulement de l'histoire des peuples des pays membres de la Communauté d'États indépendants (CEI), mais de toute l'histoire de l'humanité.

C'est dans le creuset de la Grande guerre patriotique qu'ont été forgées l'amitié et la fraternité entre nos peuples. Leur héroïsme et leur abnégation ont été décisifs pour la victoire remportée sur les forces fascistes et militaristes, dans la lutte engagée pour faire triompher la liberté et la paix sur terre.

Les hauts faits de nos peuples brillent d'un éclat que les siècles ne terniront pas. Les sacrifices indicibles qu'ils ont consentis pour la paix, la liberté et la démocratie vivront à jamais dans les mémoires.

Nous appelons les peuples des pays membres de la Communauté d'États indépendants à révéler la mémoire des morts, à traiter avec le respect et la reconnaissance les plus profonds les anciens combattants de la Grande guerre patriotique, ceux qui ont oeuvré à l'arrière, les veuves de ceux qui sont tombés au combat.

Aujourd'hui, alors que subsistent toujours des menaces grosses de nouvelles souffrances pour les populations, nous, chefs d'État des pays membres de la Communauté d'États indépendants, réaffirmons que nos pays sont déterminés à épauler les efforts déployés par la communauté internationale pour garantir la sécurité et la stabilité internationales. Nous appelons tous les États à oeuvrer pour le règlement des conflits et à riposter solidaires aux nouveaux défis, surtout à ceux du terrorisme international et de l'extrémisme.

Nous affirmons que l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer pour l'instauration d'un nouvel ordre démocratique international.

Les peuples des pays de la Communauté d'États indépendants estiment qu'il est de leur devoir, vis-à-vis des millions qui ont donné leur vie pendant la Grande guerre patriotique et dont ils préservent la mémoire, d'oeuvrer efficacement pour accomplir la grande tâche prioritaire de l'humanité au XXI^e siècle – édifier un ordre mondial équitable où il n'y ait place ni pour la guerre ni pour la violence.